





Programme Opérationnel FEDER-FSE 2014-2020

Provence Alpes Côte d'Azur

Appel à propositions « Réduire la pression sur la biodiversité en intervenant sur les trames vertes et bleues »

Aix-en-Provence, le 20 avril 2018







Qu'est ce que le Fond Européen de Développement Régional ?

Un instrument financier de l'Union européenne destiné à subventionner des projets au service du **développement des régions européennes**, en minimisant durablement les écarts de développement entre elles.

En France, le FEDER a quatre priorités clés :

- √ la recherche, le développement technologique et l'innovation ;
- ✓ la compétitivité des PME ;
- ✓ les technologies de l'information et de la communication ;
- ✓ la transition vers une économie à faibles émissions de carbone

Le FEDER finance des actions soutenant l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques, les transports, la formation, l'emploi, l'inclusion sociale, les quartiers prioritaires de la politique de la ville.







Quel est le rôle de la Région?

La Région en sa qualité d'**Autorité de Gestion** de la quasitotalité des fonds structurels et d'investissement européens sur le territoire, est responsable de :

- ✓ la dynamique de programmation des fonds : animation, pilotage, instruction, certification, accompagnement ;
- ✓ la consommation des crédits alloués au territoire régional ;
- ✓ la bonne utilisation des fonds européens : sécurisation des dossiers au regard des réglementations européennes, information des porteurs.



FSE 150M €

FEAMP
5M €
délégation
de gestion

FEADER
476 M €
ancien volet
national et
régional







Région Provence Alpes Côte d'Azur

Un nouvel appel à propositions FEDER Pi6d

« Protéger et restaurer la biodiversité et les sols et favoriser les service liés aux écosystèmes, y compris au moyen de Natura 2000

et d'infrastructures vertes »

OBJECTIF

Réduire la pression sur la biodiversité en intervenant sur les trames vertes et bleues

BÉNÉFICIAIRES

Collectivités territoriales et leurs groupements, syndicats mixtes établissements publics, organismes de recherche, groupement d'intérêt public, gestionnaires, associations, fondations, etc.

Types d'actions

Equipements et travaux favorisant les continuités : génie végétal, passages pour la faune, effacement d'obstacles, restauration écologique, gestion des cheminements et des accès.

Acquisition d'espaces présentant un intérêt écologique.

Etudes si elles servent à financer un ouvrage dans le cadre du PO.

Territoires ciblés

Territoires à enjeux d'intérêt régional urbains et péri-urbains sur lesquels la pression est accrue.

→ Référence à des documents de planification : SRCE, SDAGE, SAGE, contrat de milieux

ENVELOPPE OUVERTE : 9,3 M€ de FEDER

2 DATES DE CLÔTURE : septembre 2018 / décembre 2018



Eligibilité







Réduire la pression sur la biodiversité (Pi6d)

Durée de réalisation maximale : 36 mois.

Projet non achevé à la date de demande d'aide.

Eligibilité géographique

Région PACA ou lorsqu'il est au bénéfice du territoire régional + pour TV 19 secteurs prioritaires du SRCE.

Montants plancher

200 000 € de CTE dont 100 000 € de FEDER Etudes : 50 000 € de CTE dont 25 000 € de FEDER

Dépenses éligibles Dépenses directement liées au projet et prévues dans le plan de financement \rightarrow Frais de personnels, investissement (matériel, équipements, travaux), conseil et expertises, frais de déplacement

Taux d'intervention FEDER

Taux de FEDER 50 % du coût total éligible.







La mise en œuvre du FEDER repose sur 3 piliers

QUALITE TECHNIQUE

RIGUEUR BUDGETAIRE

REGULARITE JURIDIQUE

LES CONTRÔLES ULTERIEURS NECESSITENT DE FORMALISER TOUS LES CONSTATS ET ANALYSES :

A L'INSTRUCTION:

Rapport d'instruction = 60 questions

Annexe commande publique = 25 points de contrôle par marché

Annexe aides d'Etat = 15 points d'analyse Grille de notation = 16 items et 1 analyse budgétaire reposant sur 3 exercices comptables

A LA CERTIFICATION:

Vérification de la complétude et de la cohérence du dossier = 60 points de contrôle

Rapport de certification de service fait = 40 questions

Annexe commande publique = 25 points de contrôle par marché

Annexe aides d'Etat = 15 points d'analyse







L'appel à propositions et le calendrier de dépôt des dossiers sera publié sur le site internet : http://europe.regionpaca.fr/





Joli Mois de l'Europe 2018

Organisateurs d'événements: la labellisation est ouverte!

> Toutes les actualités













La procédure de candidature s'effectuera en ligne sur le portail e-Synergie

https://portail.synergie.asp public.fr/e_synergie/portail/PACA

> Le suivi des échanges avec le gestionnaire lors de la vérification de la recevabilité de la demande de

subvention











Pour vous aider dans votre candidature :

- Programme opérationnel FEDER-FSE
- Appel à propositions et annexes
- Guide du candidat
- Foire aux questions
- Supports e-Synergie
- Contact par mail: feder@regionpaca.fr

Mais aussi:

Centre de ressource TVB

http://www.trameverteetbleue.fr

Schéma Régional de Cohérence Ecologique

http://www.paca.developpement-

durable.gouv.fr/schema-regional-de-coherence-

ecologique











Merci de votre attention